

KUHLMANN	1
Les Etablissements Kuhlmann, une société de chimie minérale	1
La chimie organique: les matières colorantes	3
Publicité des Etablissements KUHLMANN (1937)	4
Le conflit de 1940-1945: l'occupation allemande et ses conséquences	5
Après 1945	5
Ugine-Kuhlmann	7
Pechiney-Ugine-Kuhlmann	7
Sources.....	9

KUHLMANN

Les Etablissements Kuhlmann, une société de chimie minérale

Frédéric Kuhlmann, né en 1803, d'origine alsacienne, est un élève de Vauquelin. Durant quelques années, il poursuit une carrière d'enseignant et devient titulaire d'une chaire de chimie à Lille. Il occupe de nombreuses fonctions honorifiques, correspondant de l'Institut (1851), directeur de la monnaie de Lille (1853), tout en menant une activité de chef d'industrie: dès 1825, à l'âge de 22 ans, il projette de fonder une société en commandite en vue de fabriquer de l'acide sulfurique que, jusqu'à présent, il faut faire venir de Paris ou Rouen. Il bénéficie des conseils de la Compagnie de Saint-Gobain pour l'établissement du projet et installe une usine à Loos-les-Lille (1825). Ultérieurement, il complète sa fabrication d'acide sulfurique par celles du chlore, de l'acide nitrique, du carbonate de soude (procédé Leblanc)

Vingt ans plus tard, Kuhlmann monte d'autres usines à La Madeleine-les-Lille, Saint André et Amiens.

Universitaire, industriel, Kuhlmann est aussi un chercheur à qui l'on doit un brevet sur la fabrication de l'acide nitrique, un mémoire sur la nitrification et l'action de l'éponge de platine. Il a publié des articles sur l'agronomie, la chimie, la teinture des textiles. Il compte parmi les amis qu'il reçoit tous les ans, pour une fête champêtre rituelle, le 15 mai, à l'occasion de l'anniversaire du démarrage de Loos, les savants illustres qui ont marqué la chimie, à cette époque: Dumas, Liebig, Hofmann, Pelouze, Regnault, Chevreul, Wurtz.

En 1854, Frédéric Kuhlmann abandonne l'enseignement et se consacre entièrement à l'industrie. A son décès, en 1881, il laisse un patrimoine industriel important, entièrement orienté vers la chimie minérale. Ses successeurs restent dans la ligne du fondateur. Les procédés sont améliorés (acide sulfurique par contact), sans cependant les remettre en cause face à une concurrence qui, elle, s'engage dans des procédés plus révolutionnaires: chlore par électrolyse, soude par le procédé Solvay. On entreprend la fabrication des superphosphates vers 1893, comme Saint-Gobain.

Kuhlmann est une société régionale. La totalité de son patrimoine industriel est localisé dans le Nord de la France. Au cours de la première guerre mondiale, entre 1914 et 1918, toutes les usines de la société, situées dans les zones de combat et d'occupation allemande sont démantelées, détruites, de toute façon inexploitable. Avec l'aide du gouvernement, la direction de la société s'efforce pendant la guerre de reconstituer un outil industriel hors des zones de conflits, plutôt dans le sud du pays. C'est ainsi que sont développées ou créées des usines à Berre, Bordeaux, Nevers, Petit Quevilly. Après la guerre, de nouvelles acquisitions sont effectuées. Mais la palette des fabrications ne change pas: elles ont toutes un dénominateur commun, l'acide sulfurique:

- Le chlore est toujours fabriqué par le procédé Deacon à partir de l'acide chlorhydrique provenant de l'attaque sulfurique du chlorure de sodium.

- L'acide nitrique est fabriqué par déplacement sulfurique du nitrate du Chili et concentration selon le procédé Valentiner

- Le soufre, l'élément central, est à la base, via l'acide sulfurique, des superphosphates, des sulfates de fer, de cuivre etc....

Mais la société ayant abandonné le procédé Leblanc sans se reconverter au procédé Solvay, les Etablissements Kuhlmann ne sont plus producteurs de soude.

Après la guerre, les progrès considérables réalisés dans la chimie en général et dans le secteur d'activité de Kuhlmann en particulier, rendent caduques les procédés exploités par la société. L'acide nitrique n'est plus extrait des nitrates du Chili; il est obtenu en grande quantité par oxydation de l'ammoniac (procédé Haber). L'ammoniac peut également être obtenu lui-même par voie synthétique, soit à partir de la cyanamide calcique soit, et surtout, par synthèse directe (réaction de l'hydrogène et de l'azote sous haute pression).

Pour poursuivre sa politique "engrais", Kuhlmann s'intéresse à ces deux nouvelles voies d'accès:

- la voie cyanamide nécessite du carbure de calcium. Il s'agit là d'électrochimie: Kuhlmann acquiert une participation dans une usine installée à Brignoud, dans l'Isère, appartenant à un certain Fredet. L'usine fabrique le carbure de calcium et la cyanamide calcique.

- la deuxième voie, par synthèse directe, la plus prometteuse, qui se révélera la plus féconde, exige de pouvoir disposer d'hydrogène et d'azote.

L'azote est extrait par distillation de l'air liquide ; l'hydrogène peut être obtenu:

. soit à partir des gaz de fours à coke (gaz de cokeries). Les gaz provenant de la distillation de la houille (pour l'obtention de coke) contiennent une proportion majoritaire d'hydrogène (les autres composants sont le gaz carbonique, l'oxyde de carbone, l'éthylène, le méthane et des vapeurs d'hydrocarbures). Les gaz subissent une série de lavages puis, en définitive, le mélange restant d'oxyde de carbone et d'hydrogène est liquéfié et les composants séparés par distillation.

. soit par réaction de l'eau sur le coke (gaz à l'eau) en opérant à très haute température (supérieure à 1050°C), en présence d'oxyde de fer :



Kuhlmann investit dans les deux sources industrielles, gaz de fours à coke, gaz de synthèse. Pour la voie charbonnière, la société s'associe avec plusieurs compagnies minières. Celles-ci fournissent le gaz des cokeries. Des sociétés mixtes sont fondées : avec la Compagnie des mines d'Anzin, la société Anzin-Kuhlmann (1925), avec les mines de Harnes, la société Courrière-Kuhlmann, avec les mines de Courrières (alcool méthylique et alcools supérieurs, ammoniac, sulfate d'ammonium, 1927), la société Marles-Kuhlmann (1928) alimentée en gaz de coke fournis par la cokerie de Chocques (ammoniac, acide sulfurique, sulfate d'ammonium). L'hydrogène est séparé par distillation. La responsabilité de la gestion incombe à Kuhlmann. D'autres sociétés minières: Lens, des mines belges, s'associent également. Pour la voie au gaz à l'eau le procédé est monté dans l'usine de La Madeleine-lès-Lille et en Belgique, à Tilleur.

Kuhlmann devient producteur d'ammoniac (par synthèse directe) et d'acide nitrique synthétique par oxydation de l'ammoniac (La Madeleine 1926). L'activité de la société est toujours uniquement consacrée à la chimie minérale, mais la chimie organique, la grande leçon de la chimie allemande, n'est pas loin.

Les travaux allemands motivés par la recherche de carburants de synthèse ont permis de mettre au point la synthèse industrielle de l'alcool méthylique à partir du mélange hydrogène/oxyde de carbone en présence de catalyseur (oxyde métallique à base d'oxyde de zinc). C'est un procédé voisin de celui de la synthèse de l'ammoniac. Avec son procédé de gaz à l'eau, Kuhlmann dispose de la source des matières premières nécessaires. Une première unité de synthèse de méthanol est montée à Marles (catalyseur chromate de zinc) et entre en production en 1927. Une autre unité de gaz à l'eau, mais destinée à la production d'essence synthétique, entre en production à Marles également, en 1936

(gaz à l'eau enrichi en hydrogène sur catalyseur fer, nickel ou cobalt, à 200°C, sous pression ordinaire)¹.

A la même époque, on s'intéresse à l'éthylène séparé des gaz de cokerie par distillation pour le valoriser sous forme d'oxyde d'éthylène (voie éthylène chlorhydrine) entraînant la synthèse de produits dérivés : éthylène glycol (1935), diéthylène glycol (à partir de dichloréthane) (1938), triéthanolamine (1938)

La Société Kuhlmann ne reste pas étrangère au développement spectaculaire de l'industrie des fibres artificielles. Elle investit dans la production de rayon, poussée probablement dans sa démarche par le souci de trouver un débouché pour sa production de sulfure de carbone et de soude. En 1928, elle a créé la Société des Textiles du Nord et de l'Est, avec Dolfuss-Mieg et Agache. L'usine principale est située à Odomez.

La chimie organique: les matières colorantes

En 1913, l'Allemagne disposait, au niveau mondial, d'une position dominante en chimie organique et d'un vrai monopole dans le domaine des colorants de synthèse: elle assurait 90% de la consommation française de colorants et 85% de la production mondiale².

Après la déclaration de la guerre, en 1914, la nécessité d'une production nationale française de colorants s'impose. En particulier il faut produire l'indigo indispensable à la teinture des uniformes bleu horizon. La seule société significative est la Société des Produits Chimiques et Matières Colorantes de Saint Denis (ancienne Maison Poirrier, présente, dès l'origine de la fuchsine, dans l'industrie des colorants synthétiques). Quelques initiatives, comme la création de la Compagnie Française des Produits Chimiques et Matières Colorantes de Saint-Clair-sur-Rhône, ne permettent pas d'assurer une production suffisante. Sous l'égide du gouvernement est fondée la Compagnie Nationale des Matières Colorantes (C.F.M.C.) le 31 janvier 1917. Des représentants de Kuhlmann participent aux travaux de constitution. La nouvelle société construit deux usines, l'une à Villers-Saint-Paul (Oise) qui ne fut opérationnelle qu'en 1919, l'autre à Oissel. Villers abritait déjà une petite production d'aniline et de colorants azoïques.

La Compagnie Nationale fusionne avec Kuhlmann le 1^{er} janvier 1924. La nouvelle société s'appelle Compagnie des Matières Colorantes et Manufacture des Produits Chimiques du Nord, Etablissements Kuhlmann. L'organisation comprend deux divisions: Produits organiques et Produits Chimiques. Avec les colorants, Kuhlmann semble définitivement entré dans la chimie organique. Malheureusement, la répartition des activités entre les deux divisions ne répond pas toujours à une logique indiscutable. De plus, dans la pratique, les deux entités vont se côtoyer et cheminer ensemble sans fusionner ni interférer. Chacune possède sa direction, ses usines, ses agences commerciales en France et à l'étranger.

La Division Produits Organiques développe avec succès une industrie nationale des colorants qui contrôle 70% de la production française et s'impose comme un partenaire à part entière vis à vis des sociétés étrangères, notamment allemandes. Elle gère deux usines à Oissel (Seine Inférieure) et à

¹ En 1924, le Comité des Houilles, le Comité des Forges et l'Office des Combustibles liquides créent la Société Nationale de Recherches sur le traitement des combustibles. Cette dernière étudie la synthèse de produits liquides à partir d'oxyde de carbone et de l'hydrogène. Les recherches sont effectuées à Villers-Saint-Paul. Les travaux ont porté sur la synthèse du méthanol (une unité pilote a été installée aux mines de Lens, en 1928 (15 tonnes/jour) et aux mines de Dourges. L'affaire a été arrêtée à la suite du changement de la législation sur les alcools) et, à partir de 1928, on s'oriente vers la production d'essence par hydrogénation des phénols des goudrons et de la houille proprement dite. Une unité pilote a été installée chez H.G.D., puis une unité industrielle de 10.000 tonnes/an, à Liévin, par la Compagnie Française des Essences Synthétiques. Les usines de Liévin et de Béthune furent transformées, à partir de 1936-1937 pour fournir une qualité d'essence à haut indice d'octane destinée à l'aviation (Travaux Etienne Audiber).

² Voir Rhône-Poulenc

Villers-Saint-Paul (Oise). Les activités d'Oissel concernent essentiellement les matières colorantes, celles de Villers-Saint-Paul, des fabrications plus variées: outre les colorants en tous genres, ce seront les produits de spécialités pour cuir, laques, papier, fourrure, vernis, caoutchouc, les produits auxiliaire de teinture, des produits pour laboratoires et usages pharmaceutiques, des résines synthétiques, poudres à mouler, matières plastiques. Le champ d'action se diversifiera au fil des années.

1926 voit les débuts de la fabrication des matières plastiques et résines synthétiques à Villers-Saint-Paul (Anhydride phtalique; résines glycérophtaliques et glycéromaléiques)

Au cours des années 1930, on s'intéresse aux matières plastiques thermodurcissables pour colles et vernis, aux résines aminoplastes chargées de cellulose pour moulage sous la marque Pollopas (Création d'une société filiale, Plasco, à Huningue (Bas Rhin), aux colles urée-formol (Caurine, Pressamine), aux résines phénoplastes et résines phénoplastes solubles dans les huiles, aux résines abiétiques (formophénoliques + collophane), pour peintures, encres etc.

**Compagnie Nationale de Matières Colorantes et
Manufactures de Produits Chimiques du Nord Réunies**

Établissements KUHLMANN

Fondés en 1825
Société Anonyme
au capital de 316.500.000 Francs



MARK DÉPOSÉ

Produits Chimiques
Tél. : Élysées 89-01 à 07
Inter — 179 et 180
Téleg. : ETAKUHLM



MARK DÉPOSÉ

Produits Organiques
Tél. : Élysées 99-51 à 57
Inter-Élysées 15 et 16
Téleg. : NATICOLOR-47

Siège Social :
11, Rue de la Baume
PARIS (8^e)

USINES à : Loos-les-Lille — La Madeleine-les-Lille — Wattrelos (près
Roubaix) — Rieme et Selzaète, près Gand (Belgique) — Petit-Quevilly —
Aubervilliers — Nantes — Nevers — Paimbœuf — Hennebont — Bordeaux —
Marseille-l'Estaque — Port-de-Bouc — Dieuze — Gouhenans — Tonny-
Charente — Villers-Saint-Paul — Oissel.

LABORATOIRES DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS

Produits Chimiques

Acides (Sulfurique et Oléums, Nitrique, Sulfonitrique, Muriatique, Sulfureux liquéfié, Chlorosulfonique, Phosphorique) — Acides purs — Sulfates (soude, magnésie, fer, plomb, bisulfate de soude) — Produits sulfités (sulfite, bisulfite et métrasulfite, hyposulfite) — Sels de soude et de potasse (cristaux et lessives) — Sels de bouche — Silicates et Fluosilicates — Produits Chlorés (Chlore, Chlorure de Chaux, Javel, etc.) — Chlorures (Soufre, Sulfuryle, Zinc, Fer) — Tétrachlorure et Sulfure

de Carbone — Sulfures et Sulfhydrates — Produits barytiques (sulfure, carbonate et chlorure de baryum, blanc fixe) — Lithopone (S. I. B. P.) — Ammoniac et sels Ammoniacaux — Alcools — Sels de chome — Acide chromique — Phosphates : di et trisodique — Produits des os : suifs, colles, noir animal, goudrons — Produits de carbonisation — Glycol et oxyde d'éthylène, Ethanolamines, Dichlorure d'éthylène.

Produits pour l'Agriculture

ENGRAIS PHOSPHATES (Superphosphate de chaux, superphosphate double, superphosphate d'os et os dissous, phosphates naturels moulus) — ENGRAIS AMMONIACAUX (sulfate d'ammoniaque, phosphate d'ammoniaque, cyanamide) — ENGRAIS NITRIQUES (nitrate de chaux 13 % et 15,5 %, nitrate de soude synthétique) — ENGRAIS AMMONIACAUX NITRIQUES (nitrate d'ammoniaque,

nitramme en poudre et granulé 15,5 % et 20 %) — ENGRAIS COMPOSÉS de combinaison et de MELANGE (binaires et ternaires de tous dosages, azopotasse, uraphos) — PRODUITS POUR LA VITICULTURE (sulfate de cuivre, sulfate de fer, bouillies cupriques, stéatite, chaux spéciale, soufres) — PRODUITS INSECTICIDES — PRODUITS HERBICIDES.

Produits Organiques

INDIGO — COLORANTS : solantrène, d'alizarine, inochrome, acides, directs, basiques, au soufre, au chrome, acétoquinone — SPÉCIALITÉS pour cuir, laques, papiers, fourrures, vernis, caoutchouc — NAPHTAZOLS et BASES SOLIDES, HYDROSULFITES — PRODUITS AUXILIAIRES DE TEINTURE — ALCALOÏDES ET GLUCOSIDES — DIGITALINE cristallisée — PRODUITS R.A.L. — HYDRATES DE CARBONE PURS — SUNOXOL (antiseptique) — CHLORALOSANE (hypnotique) — MATIÈRES PLASTIQUES — POUDRES A MOULER "Pollopas" — RÉSINES SYNTHÉTIQUES.

Publicité des Etablissements KUHLMANN (1937)

Vers 1938, la société s'engage dans une petite production de polyacétate de vinyle pour vernis

Pratiquement toute l'activité polymère est localisée à l'usine de Villers-Saint-Paul de la C.F.M.C., mis à part une production de carboxyméthylcellulose à Odomez.

La Division Produits Chimiques gère 17 usines qui fabriquent les grands produits minéraux et leurs dérivés pour l'industrie et pour l'agriculture (engrais phosphatés, azotés, ternaires, produits pour la viticulture) et également certains produits organiques: les alcools méthyliques et supérieurs, l'éthylèneglycol, l'oxyde d'éthylène, le dichlorure d'éthylène, l'essence synthétique (Procédé Fischer Tropsch).

Le conflit de 1940-1945: l'occupation allemande et ses conséquences

Juin 1940. L'armée allemande envahit la partie nord du territoire national. La France, vaincue est à la merci des allemands. L'armistice est signé.

Un des objectifs les plus immédiats de la puissante société I.G.Farben, leader de l'industrie chimique allemande était de restaurer sa suprématie dans le domaine des colorants (mais également de la pharmacie) dont elle estimait avoir été spoliée après l'armistice de 1918. Le comportement des autorités allemandes apparaît comme la résultante de forces parfois divergentes entre la direction de l'I.G.Farben et des différentes factions au sein du pouvoir politique, dont le niveau minimum des exigences était de réformer le traité de Versailles. De l'avis de l'I.G. Farben" *la France n'avait construit ses firmes de chimie organiques qu'en volant ses usines allemandes, les marques allemandes, les brevets allemands et le savoir-faire allemand*¹. Il fallait une revanche.

L'I.G.entreprend donc de restaurer son leadership par des transactions régulières pour ce qui concerne les établissements d'Alsace-Lorraine, territoires annexés et faisant partie maintenant du Reich allemand, par des moyens coercitifs pour les autres sociétés françaises, sans viser toutefois une absorption complète. En Alsace, la Société des Produits Chimiques et Matières Colorantes de Mulhouse et la Société pour l'Industrie Chimique de Mulhouse-Dornach, passent sous la dépendance de l'I.G.

L'attitude vis-à-vis du groupe Kuhlmann et des autres sociétés du cartel français est totalement opposée. Le 21 novembre, à Wiesbaden, les dirigeants de l'I.G. exigent de disposer de la majorité absolue, soit 51% des actions, dans une nouvelle société à créer, regroupant les actifs de toutes les sociétés françaises de colorants, non sans quelques pressions (l'usine de Villers-Saint-Paul est mise sous séquestre) et quelques menaces: la confiscation des usines françaises encore sans activité ou la saisie complète des biens de Kuhlmann, celle-ci tombant sous le coup du décret d'arianisation³. Le 14 mars 1941, alors que des discussions difficiles sont en cours, les négociateurs français apprennent que le gouvernement français a capitulé: l'I.G.Farben possédera 51% des actions de la nouvelle Société des Matières Colorantes et Produits Chimiques Francolor. Celle-ci regroupe les activités des usines de la division Produits Organiques de Kuhlmann: Oissel, Villers-Saint-Paul et les usines de la Société des Matières Colorantes de Saint Denis et Saint Clair du Rhône. La participation de Kuhlmann au sein du groupe français est de 56%. La fraction restante du groupe Kuhlmann devient la "Manufacture des Produits Chimiques du Nord, Etablissements Kuhlmann".

Après 1945

Cette prise de pouvoir par l'I.G. Farben aura des conséquences importantes qui se prolongeront bien au-delà de l'armistice. Après la guerre, la société Francolor, considérée comme bien allemand, est mise sous séquestre. Un administrateur est nommé par le gouvernement français. S'ensuit une longue période de gel, jusqu'en 1951, avant que la société soit restituée à son propriétaire, Kuhlmann. Le groupe des trois actionnaires (Société des Matières colorantes de Saint Denis, Société des Matières colorantes de Saint-Clair-du-Rhône, Société Kuhlmann) se transforme en Compagnie Française des Matières Colorantes. Kuhlmann dispose de la majorité et assure la présidence. Quelques années plus

³ L'un des directeurs était juif

tard (1951), la C.F.M.C. devient la Française des Matières Colorantes, société de gestion travaillant d'ordre et pour compte des Etablissements Kuhlmann. En pratique, cette intégration ne se fait pas ou, du moins, se fait-elle très mal. Elle est quasiment théorique. Kuhlmann proprement dit et la F.M.C. vont coexister et fonctionner parallèlement, comme avant guerre, sans communication aux échelons intermédiaires, même si l'ensemble est chapeauté par une présidence unique⁴. Les domaines d'activité ne sont pas clairement tranchés. Certes, Kuhlmann est plus orienté vers l'industrie minérale et la F.M.C. vers les colorants et la chimie organique, mais toutes les deux possèdent des activités relevant de la chimie organique. Kuhlmann est présente dans ses domaines traditionnels des industries minérales lourdes du soufre, de l'azote, du chlore, des engrais, du sel, mais également dans la chimie organique lourde des dérivés de l'éthylène et du propylène. Ainsi, l'usine de Villers-Saint-Paul de la F.M.C., outre les colorants dérivés de l'antracène et de l'aniline, fabrique de l'acide sulfurique, de l'hydrosulfite, les anhydrides phtaliques et maléïques, des phtalates oxo, des résines et colles aminoplastes, des produits intermédiaires pour la pharmacie, des produits auxiliaires pour les industries textiles, cuir et papier, le polystyrène expansé (Dispersion Plastiques)⁵

Comme d'autres sociétés françaises, Kuhlmann s'engage dans l'industrie des polymères de commodité, un engagement marqué par beaucoup d'hésitation, voire de retrait et, sauf rare exception, toujours en partenariat, l'exception étant le polychlorure de vinyle, la règle, ce sont les autres:

- le polychlorure de vinyle. Les essais de laboratoire débutent en 1943. La production sera assurée par l'usine de Brignoud (Isère) ; mais elle ne sera réellement industrielle que quelques années plus tard.

- le polystyrène. Particulièrement frileuse, la Société abandonne le projet d'une collaboration avec les Houillères du Nord et Pechiney pour produire le monomère. Mais, quelques années plus tard (1958), Kuhlmann s'associe avec les Houillères de Lorraine, qui débute une production de styrène, et constitue avec cette dernière la société Lorraine-Kuhlmann, usine à Dieuze. Dans ses laboratoires de Levallois, la société met au point une famille de copolymères acrylonitrile-butadiène-styrène, ABS (1960), par un procédé personnel.

- le polyéthylène: Kuhlmann s'associe avec Rhône-Poulenc et la Compagnie Française de Raffinage pour acquérir et exploiter une licence de la société américaine Phillips Petroleum de production de polyéthylène basse pression. L'atelier est à Gonfreville l'Orcher (1959). Elle s'en retirera peu de temps après.

- la société entreprend la fabrication de précurseurs pour polyuréthanes. Un atelier de toluène diisocyanate (TDI). Est installé à La Madeleine-lès-Lille, sous licence et avec la participation de Du Pont de Nemours (Dekachimie) (1962). Pour le polyéther (polyoxyde de propylène), on s'associe avec la société américaine Wyandotte. Les ateliers sont à Chocques (Pas de Calais) et Rieme (Belgique)

En marge de ces productions de polymères, il faut noter aussi l'activité plastifiants, du type esters phtaliques, à partir d'alcools oxo, dont la fabrication démarre à Harnes en 1954⁶

Tous ces développements sont réalisés dans le cadre de la société Kuhlmann. De son côté la F.M.C. a développé à Villers-Saint-Paul, outre ses fabrications déjà existantes⁷ avant 1939 (liant urée-

⁴ Une "quasi muraille de Chine" (selon le jugement d'un des directeurs) existait entre Kuhlmann proprement dit et la F.M.C. Tout était séparé: directions générales, directions technique, recherches, commerciales. Un même siège mais deux entrées distinctes. Il faut attendre la réorganisation dans le cadre de P.C.U.K. pour que cesse cette situation stérile et profondément anormale.

⁵ Cette distance maintenue entre la C.F.M.C et la société Kuhlmann apparaît même dans certains détails. Ainsi dans une publicité de 1962 (Plastiques Modernes et Elastomères 1962, supplément Europlastique on a éprouvé le besoin d'accoler la mention "fabrication CFMC" aux noms de marques Pollopas et Marco Polyesters, ces deux produits étant fabriqués dans l'usine de colorants de Villers-Saint-Paul.

⁶ Procédé Oxo. Par réaction du mélange hydrogène-oxyde de carbone sur un mélange d'une coupe pétrolière d'oléfines, on peut préparer des aldéhydes, transformables éventuellement en alcools. A partir de ces alcools sont synthétisés des phtalates. Kuhlmann fabrique des phtalates de dinonyl, didecyle, des phtalates mixtes heptyle/nonyle

formol pour colle à bois, résines glycérophtaliques, résines aminoplastes), la production de résines de polyesters insaturées (sous licence Celanese, 1954), de polystyrène expansible⁸ et d'émulsions vinyliques pour l'industrie textile à base d'acétate de vinyle, chlorure de vinyle, acrylate d'éthyle et butyle, avec la société Dispersions Plastiques, constituée en 1958 en association avec la B.A.S.F.

Notons qu'aucune de ces fabrications n'est sous-tendue par un investissement ou une participation pétrolière, mise à part la participation modeste dans le complexe de Feyzin, pour la production du chlorure de vinyle (Daufac) et de dérivés aromatiques.

Ugine-Kuhlmann

En décembre 1966, Ugine (et la S.P.A.) et Kuhlmann réunissent leurs activités dans une nouvelle entité, la Société des Usines Chimiques Ugine-Kuhlmann. En gros, les actifs de cette société se répartissent équitablement entre la chimie et les industries métallurgiques. Les activités d'Ugine dans le domaine des polymères étaient déjà rassemblées dans Plastugil avec celle de RVA (Progil), une société 50/50 Ugine/ Progil, fondée en 1962. Cette nouvelle organisation met donc dans le patrimoine commun les fabrications suivantes

- Polystyrène, Vaise
- Résines thermodurcissables de Clamecy et Villers-Saint-Paul,
- Résines ABS de Villers-Saint-Sépulcre (Ugikral) et de Dieuze (Lorkaril).
- Résines fluorées : Soreflon, Voltalef, Forafilon, de Pierre Bénite,
- Résines de polyesters insaturés de Vaise et Villers-Saint-Paul.
- Caoutchouc nitrile de Villers-Saint-Sépulcre
- et, de plus, le polychloroprène avec la participation dans Distugil (via Nobugil), à l'usine de Champagny (Isère).

La société Plastugil est dissoute en 1968. Ses activités sont rassemblées dans une nouvelle entité, Plastimer (1^{er} janvier 1969), qui regroupe les productions de Plastugil et celles des Etablissements Kuhlmann, sauf les colles urée-formol et les polyuréthanes.

Au cours des années suivantes, la nouvelle société abandonne la fabrication du polystyrène. L'unité de Vaise est arrêtée; la production de Dieuze est reprise par CdF-Chimie dans son usine de Saint Avold (1970). Les deux procédés de fabrication de résines ABS sont conservés et exploités sur le site de Villers-Saint-Sépulcre, mais sous forme de deux unités indépendantes.

Les résultats globaux de cette fusion font l'objet de critiques sévères. *"Malgré la fusion d'Ugine et de Kuhlmann, il n'existe pas d'unité industrielle dans la production chimique ou des non-ferreux, pas de restructuration ni de fusion effective des pratiques dirigeantes, pas d'amélioration du cash-flow. Cette première fusion est suivie d'un immobilisme"*⁷.

Pechiney-Ugine-Kuhlmann

Cinq ans plus tard (1^{er} janvier 1971), Pechiney et Ugine-Kuhlmann fusionnent leurs activités. La branche Matières Plastiques est l'une des 8 branches qui constituent la nouvelle société des Produits Chimiques Ugine-Kuhlmann, division chimique de la société Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Le chiffre d'affaire de P.U.K. se répartit comme suit (1975):

⁷ L'usine de Villers-Saint-Paul fabrique aussi des colorants, des plastifiants, des principes actifs pour la pharmacie (Laboratoires Pointet-Girard)

⁸ La production de polystyrène expansible est installée à Villers-Saint-Paul et non pas à Dieuze pour ne pas dépendre des Houillères. L'accord avec la B.A.S.F. répond à la même logique.

-aciers et électroméallurgie	15%
-aluminium	36%
-chimie	25%
-transformation du cuivre	15%
-nucléaire et divers	9%

La nouvelle société contrôle toute la production de l'aluminium en France

Au niveau de l'activité matières plastiques et thermodurcissables, la société Plastimer est dissoute et les activités réparties dans le cadre d'une nouvelle organisation. Au cours des années suivantes, on assiste à des rectifications de frontières plus qu'à des changements fondamentaux: accord avec la société italienne Montecristo pour le polytétrafluoroéthylène, cession à Rhône-Poulenc de la participation dans Progil-Bayer-Ugine (toluène diisocyanate), dans Distugil et Donau-Chemie, et de l'activité résines phénoliques et compounds polyesters de Clamecy; reprise de la participation de Bayer dans Eurane (toluène diisocyanate de la Madeleine et polyols de Rième). Cession à la société suédoise Perstorp de la production de poudre à mouler aminoplaste.

Par ailleurs, Rhône-Poulenc cède ses participations dans les sociétés de transformation en aval Stratinator, Résinoplast, Tuboplast.

La production de la carboxyméthylcellulose est arrêtée.

Les nombreuses secousses qui frappent l'industrie chimique française conduisent P.U.K. à une situation de quasi-faillite. On parle de rachat de la partie chimique par la société américaine Occidental Petroleum. Fin 1981, la société P.U.K., comme Rhône-Poulenc, est nationalisée. La société P.C.U.K. est démantelée et disparaît complètement. Ses actifs sont répartis entre plusieurs sociétés françaises, voire cédés à des sociétés étrangères (cas de l'activité colorants cédée à I.C.I.). Les usines sont réparties entre Elf-Aquitaine (dont Pierre-Bénite, Brignoud), C.D.F.Chimie (dont Saint Avold, Villers-Saint-Paul, Villers-Saint-Sépulcre), Rhône-Poulenc (dont l'usine de La Madeleine), E.M.C.

Auparavant, en avril 1981, l'activité "caoutchouc nitrile" avait été cédée à la société Polysar qui exploite une unité de 160.000 tonnes à Strasbourg.

En 1983, la participation (avec Shell) dans les installations de Fos-sur-mer est reprise par Atochem.

Après les divers bouleversements qui vont caractériser les années suivantes — cession des activités colorant, disparition de CdF-Chimie, reprise de certains actifs par les pétroliers — ne subsistent sur le site de Villers-Saint-Paul que les opérateurs suivants (janvier 2008):

Cray Valley (Groupe Total)	- résines glycérophtaliques - résines acryliques photoréticulables - oligomères époxy et uréthane-acrylate - résines multifonctionnelles acrylate
Rohm et Haas	- polyacrylates hydrosolubles pour détergence et traitement de l'eau
Du Pont de Nemours	- dérivés fluorés fonctionnels (de Pierre Bénite)
Francolor, filiale de Toyo Ink :	- colorants pour granulés plastiques

Sources

J.E.Léger Une grande entreprise française dans la chimie française Kuhlmann 1825-1982
Nouvelles Editions Debresse Paris

Y. Lamy Frédéric Kuhlmann 1803-1881 Alpha Copy Lyon

Béaud et coll. Une multinationale française Seuil 1975

De Villelongue Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Pourquoi ? Stock 1978

Correspondance avec M.Jacques Penit

Produits Chimiques Ugine-Kuhlmann, Etablissement de Villers-Saint-Paul; La plate forme de Villers-Saint-Paul (1974); Cahiers de l'Amoi

ⁱ Hayes Histoire économique et Société 3 493 1992

ⁱⁱ Entreprise 3 octobre 1971